



OIDO Bureau du médiateur pour
la détention des immigrants

BESOIN D'AIDE?

Le Bureau du médiateur pour la détention des immigrants (OIDO) est un bureau indépendant et neutre—distinct de l'ICE et de la CBP—qui s'engage à assurer un traitement humain et des conditions de vie sûres à toutes les personnes placées en garde à vue ou en détention aux États-Unis.

Vous pouvez signaler tout problème—tel que maltraitance, alimentation ou soins médicaux inadaptés ou conditions de vie médiocres ou dangereuses—à l'agent de l'OIDO dans votre établissement.



**MALTRAITANCE
PHYSIQUE, MENTALE
OU ÉMOTIONNELLE**



**ALIMENTATION OU SOINS
MÉDICAUX INADAPTÉS**



**CONDITIONS DE VIE MÉDIOCRE
OU DANGEREUSES**

Les plaintes déposées auprès de l'OIDO sont confidentielles, et les agents chargés du traitement des dossiers ne révéleront aucune information relative à votre dossier sans votre consentement. Parler à un agent de l'OIDO ou déposer une plainte n'aura aucune incidence sur votre dossier d'immigration ou votre situation de détention.

Les agents de l'OIDO sont des professionnels expérimentés et formés qui comprennent les problèmes et les établissements de détention des immigrants et sont là pour vous aider.

**Pour déposer une plainte,
demandez à parler au
chargé de dossier de l'OIDO
dans votre établissement. Si**



**vous êtes en garde à vue ou en détention
et avez accès à une tablette, demandez
à prendre un rendez-vous sous l'onglet
« OIDO » dans la section « Demandes ».
Votre famille, représentant légal ou autre
défenseur peut aussi déposer plainte pour
vous à [dhs.gov/OIDO](https://www.dhs.gov/OIDO).**



L'OIDO est un bureau indépendant au sein du
Département de la sécurité intérieure.

www.dhs.gov/OIDO